20	29/04/2011	BE 0457.638.278	12	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	11099.00468	A 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **STYLE & HARMONY**

Forme juridique: Société privée à responsabilité limitée

Adresse: rue du Bois N°: 27A Boîte:

Code postal: 1440 Commune: Braine-le-Château

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Nivelles

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0457.638.278

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 15-04-1996

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 01-04-2011

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2010 au 31-12-2010

Exercice précédent du 01-01-2009 au 31-12-2009

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 5.1.1, A 5.1.3, A 5.2.1, A 5.2.2, A 5.4, A 5.7, A 5.8, A 5.9, A 6, A 9

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

NAGANT Patricia

rue du Bois 27/A
1440 Braine-le-Château
BELGIQUE

Début de mandat: 15-04-1996 Gérant

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de l'entreprise*,

B. L'établissement des comptes annuels*,

C. La vérification des comptes annuels et/ou

D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
BECF M.HERREMANS SPRL BE 0440.762.456 rue Sainte-Anne 10 1420 Braine-l'Alleud BELGIQUE	20.743-3F90	A , B

* Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	**47.277**	**37.139**
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	**47.277**	**37.139**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	3.337	3.871
Mobilier et matériel roulant		24	41.194	32.174
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	2.746	1.094
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**20.564**	**25.966**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**455**	
Stocks		30/36	455	
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**8.252**	**8.667**
Créances commerciales		40	8.113	8.631
Autres créances		41	139	36
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**7.580**	**10.348**
Comptes de régularisation		490/1	**4.277**	**6.951**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**67.841**	**63.105**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**21.625**	**22.215**
Capital	5.3	10	**49.579**	**49.579**
Capital souscrit		100	49.579	49.579
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserve légale		130		
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) **(+)/(-)**		14	**-27.954**	**-27.364**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges	5.4	160/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	**46.216**	**40.890**
Dettes à plus d'un an	5.5	17	**24.139**	**21.941**
Dettes financières		170/4	24.139	21.941
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3	24.139	21.941
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	5.5	42/48	**21.591**	**18.672**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	9.074	10.027
Dettes financières		43	409	
Etablissements de crédit		430/8	409	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	842	3.108
Fournisseurs		440/4	842	3.108
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	7.455	2.522
Impôts		450/3	5.105	2.522
Rémunérations et charges sociales		454/9	2.350	
Autres dettes		47/48	3.811	3.015
Comptes de régularisation		492/3	**486**	**277**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**67.841**	**63.105**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute d'exploitation	(+)/(-)		9900	16.259	38.151
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	5.6	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	12.841	8.456
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/7		
Autres charges d'exploitation			640/8	1.679	3.641
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	**(+)/(-)**		9901	**1.739**	**26.054**
Produits financiers		5.6	75	**172**	**42**
Charges financières		5.6	65	**1.864**	**1.509**
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	**(+)/(-)**		9902	**47**	**24.587**
Produits exceptionnels			76		
Charges exceptionnelles			66		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	**(+)/(-)**		9903	**47**	**24.587**
Prélèvements sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	**(+)/(-)**		67/77	**637**	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	**(+)/(-)**		9904	**-590**	**24.587**
Prélèvements sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	**(+)/(-)**		9905	**-590**	**24.587**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	**(+)/(-)**	9906	**-27.954**	**-27.364**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-590	24.587
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-27.364	-51.951
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	**(+)/(-)**	14	**-27.954**	**-27.364**
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/6		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Autres allocataires		696		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**89.738**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	22.979	
Cessions et désaffectations		8179	18.116	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**94.601**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**52.599**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	12.841	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309	18.116	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**47.324**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		22/27	**47.277**	

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital social			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXX	49.579
Capital souscrit au terme de l'exercice	100	49.579	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Parts Sociales		49.579	2.000

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	101		XXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	**9.074**
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**24.139**
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	
DETTES GARANTIES		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre d'heures effectivement prestées	9088		
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		
RÉSULTATS FINANCIERS			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653	**16**	
Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) (+)/(-)	656		

RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.
En vue d'assurer l'image fidèle, il n'a pas été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.

II. Règles particulières

Frais d'établissement:

Frais de restructuration:

Immobilisations incorporelles:

Immobilisations corporelles:
Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Amortissements actés pendant l'exercice:

1. Frais d'établissement

2. Immobilisations incorporelles

3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux

4. Installations, machines et outillage
- Matériel d'Exploitation, Non détenu en location-financement, Méthode linéaire, Base non réévaluée,
Taux : Min. 20% - Max. 20%

5. Matériel roulant
- Voiture , Non détenu en location-financement, Méthode linéaire, Base non réévaluée,
Taux : Min. 20% - Max. 20%

6. Matériel de bureau et mobilier
- Matériel de Bureau, Non détenu en location-financement, Méthode linéaire, Base non réévaluée,
Taux : Min. 20% - Max. 20%
- Matériel Informatique, Non détenu en location-financement, Méthode linéaire, Base non réévaluée,
Taux : Min. 33,33% - Max. 33,33%

7. Autres immobilisations corporelles
- Aménagements Immeubles Pris en Location , Non détenu en location-financement, Méthode linéaire, Base non réévaluée,
Taux : Min. 10% - Max. 20%

Immobilisations financières:

Stocks:
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements:

2. En cours de fabrication produits finis:

3. Marchandises:

4. Immeubles destinés à la vente:

Dettes:
Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

RAPPORT DE GESTION

Etant donné la situation bilantaire de la société arrêtée au 31 décembre 2010 et vu l'article 96,6° du Code des Sociétés, nous vous faisons rapport de la justification de l'application des règles d'évaluation dans une perspective de continuité d'exploitation.

Nous attirons l'attention de l'assemblée sur les faits suivants :

''Le bilan arrêté au 31 décembre 2010 présente (sauf autre décision de l'assemblée générale que l'approbation de l'affectation du résultat proposée) une perte pour l'exercice de 589,89 Eur et une perte reportée de 27.954,02 Eur.
''Que tout tiers intéressé peut demander au Tribunal la dissolution de l'entreprise ;
''Que l'actif net est toujours en-dessous du 1/2 du capital souscrit.

Cependant, nous estimons que les règles d'évaluation des avoirs et engagements de la société peuvent toujours être basées sur le principe de continuité d'exploitation.

La présence d'un dirigeant d'entreprise supplémentaire au sein de la société a fait augmenter la masse salariale.
De plus, l'achat d'un véhicule supplémentaire est venu engendrer des coûts importants
Enfin, la conjoncture actuelle fait qu'il est difficile d'avoir de nouveaux clients mais néanmoins cela devrait se relancer pendant les années futures.

Les règles d'évaluation et les règles d'amortissement des éléments d'actif de la société sont donc conformes aux principes comptables normaux.

S'agissant d'une situation provisoire, nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de procéder à une évaluation selon le principe de discontinuité repris à l'article 28 § 2 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001.

Nous pensons de plus, avoir pris toutes les mesures nécessaires afin de compenser les pertes existantes dans le délai le plus bref possible.